

Ventilation comptes coopératives

Quand on écrit une dépense (charge) ou une recette (produit) dans la comptabilité de la coopérative, il faut la ventiler. Ca ne veut pas dire qu'elle aura besoin d'air mais plutôt qu'il faut choisir dans quelle catégorie, il faut la ranger. Voici donc, le memento qui va vous aider à choisir la ventilation.

N.B. Nous avons mis en vis-à-vis dans le tableau, les comptes qui se correspondent.

Les charges	Les produits
(sorties, dépenses) C'est l'argent qui sort de la coopérative	(entrée, recettes) C'est l'argent qui entre dans la coopérative
60700008 Achats de produits pour cession Il s'agit d'objets achetés pour les revendre : calendrier, photos (argent versé au photographe), revues ou abonnements revendus aux enfants, etc..	70700008 Ventes de produits pour cession Tout ce que les coopératives cèdent sans l'avoir fabriqué et qui a été payé au compte 6070. La seule indication du montant correspondant à la ristourne laissée à la coopérative, n'est pas correcte.
61810008 Charges des activités éducatives Ensemble des charges résultant des activités pédagogiques de la coopérative : journaux scolaires, correspondance scolaire, documentation pédagogique, fichiers pédagogiques, sorties éducatives, spectacles, travaux manuels, etc..	70800008 Produits des activités éducatives Recettes tirées des kermesses, des lotos et des participations demandées pour les activités éducatives...
62700008 Services bancaires et assimilés Frais bancaires : frais de tenue de comptes, agios, etc...	
65860008 Cotisations versées à l'occe Il s'agit exclusivement des cotisations statutaires versées à l'OCCE	75620008 Participations volontaires des familles
61681008 Assurances versées	
	74100008 Subventions reçues état et collect. locales et etabl. publics Toutes subventions provenant de l'Etat, des collectivités locales et de ses établissements publics.
	75510008 Contributions financières plateforme participative
	75511008 Contributions financières d'autres organismes Aides reçues des associations de parents d'élèves au d'autres associations ou organismes...
67000008 Charges exceptionnelles Charges résultant d'un événement imprévu et non récurrent (dons versés, solidarité, etc..).	77000008 Produits exceptionnels Produits résultant d'un événement imprévu et non récurrent (dons reçus, solidarité, etc..).
68000008 Achats de biens durables Gros matériel, équipement durable (durée d'utilisation supérieure à un an) qui figurent au cahier d'inventaire du matériel acheté par la coopérative. La décision d'achat est consignée dans le registre des délibérations de la coopérative (conseil de coopérative).	

